



Reconnaissance de dette et impayé

Par **val75**, le **15/07/2009** à **03:42**

Bonjour,
Je vous expose ma situation :
En octobre 2006, j'ai souscrit un crédit bancaire que je paye toujours aujourd'hui afin d'aider un "ami" à créer une entreprise et pour cela une déclaration de reconnaissance de dette avec modalités de paiements étalées sur 18 mois a été enregistrée auprès du service des impôts. A ce jour, mon emprunteur a fermé cette entreprise, n'a pas versé une seule mensualité et est parti vivre en Grande Bretagne.
S'il vous plait, si vous pouviez me conseiller et m'informer sur la procédure à suivre afin de l'obliger à faire face à ses obligations de remboursement, je vous en serais vraiment reconnaissante.
Merci d'avance